

MAIRIE DE VILLEMOSAN

2 rue du Prieuré
49370 VILLEMOSAN

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 octobre 2015

Etaient présents: M. BELOUIN Michel, Mme ROULEAU Catherine, Mme FOUGERE Catherine, M. VALE Cédric, M. LAMBERT Luc, Mme PIROIS Géraldine, , M. MOREAU Mathieu, Mme JOLY Josselyne, Mme BEZIAUD Liliane.

Etaient excusés : M. ROLLAND Yohann, Mme PAVION Stéphanie, M. DOISNEAU Mickaël.

Etait absent : M. ROLLAND Thiébaud

Mme PIROIS Géraldine a été nommée secrétaire de séance.

1-Facture ALSH 3^{ème} trimestre 2015

L'ALSH « le Bois Enchanté » demande une participation de la commune aux frais de séjour des enfants fréquentant cet accueil. La participation demandée à la commune est d'un montant de 1 743 €. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

2-RPQS 2014 (rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable) du SIAEP Loire Béconnais

Mathieu Moreau présente le R.P.Q.S. 2014 (Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable) transmis par le SIAEP Loire Béconnais, à l'ensemble du Conseil Municipal.

Il rappelle que le SIAEP de LOIRE BECONNAIS est un établissement public de coopération intercommunale créé le 1/01/2013 par arrêté préfectoral du 20 décembre 2012 en application du schéma départemental de coopération intercommunale de Maine-et-Loire.

Le SIAEP de LOIRE BECONNAIS est issu de la fusion des collectivités suivantes :

- SMAEP de St Georges-Bécon
- SIAEP de St Georges sur Loire
- SIAEP de Bécon les Granits
- SIAEP de Villemoisian-St Sigismond

L'usine de production est à St Georges sur Loire.

CHIFFRES CLE DU SERVICE D'EAU

Organisation générale

Nombre d'agents	administratif	2
	technique	5

Eau Potable

Nombre de communes		11
Nombre d'abonnés	total	7 614
	domestiques	7 365
	non domestiques	248
	industriel	1
Nombre de branchements neufs		59
Linéaire de réseau		611 km
Ouvrages	station de production	1
	puits	3
	station de reprise	4
	châteaux d'eau	9
Volume produit	par usine du Boyau	1 235 813
Volume importé	SIAEP Ancenis	79 330
Volume exporté	Chalennes	32 863
	Angers Loire	284 073

	Métropole	
	Le Louroux Béconnais	46 125
	SAUR	314
Volume vendu aux abonnés		877 026
Rendement primaire du réseau		92,15%

Facturation		
Nombre de factures émises		15 580
Nombre de devis pour travaux AEP		91

Commune de Villemoisan : 304 abonnés domestiques au 31/12/2014

Les tarifs de l'eau :

0 à 100 m³ : 1.20€

101 à 500 m³ : 1.005 €

+ redevances perçues par l'agence de l'eau Loire Bretagne :

- Redevance sur la pollution : 0.31 €
- Redevance pour la modernisation des réseaux : 0.19€

Le budget 2014 du SIAEP Loire Béconnais :

Recettes d'exploitation : 2 024 081.42 €

Dépenses d'exploitation : 1 693 639.84 €

Soit un excédent de fonctionnement 2014 de 330 441.58 €.

Travaux sur Villemoisan : une extension a été faite au lieu-dit de la Richardière.

3-Avancement de grade d'un agent

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un agent à temps non complet, classé actuellement au grade d'Agent Spécialisé de 1^{ère} classe des écoles maternelles (ATSEM de 1^{ère} classe) remplit les conditions pour évoluer au grade d'Agent Spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles (ATSEM principal de 2^{ème} classe).

Mr le Maire propose de créer un poste d'Agent Spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles à temps non complet (25/35^{ème}) à compter du 12/10/2015.

La Commission Administrative Paritaire doit être sollicitée pour avis.

Le Conseil municipal décide à l'**unanimité** de créer, à compter du 12/10/2015, un poste d'Agent Spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles à temps non complet (25/35^{ème}) pour permettre l'avancement de grade de l'agent classé actuellement au grade d'ATSEM de 1^{ère} classe (25/35^{ème}). Lorsque l'agent sera nommé sur le nouveau grade, le Comité Technique sera sollicité pour avis pour la suppression de l'ancien grade.

4-Avis sur la fermeture de la trésorerie du Louroux Béconnais

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la DDFIP 49 envisage probablement la fermeture définitive de la Trésorerie du Louroux Béconnais en 2016.

Le conseil municipal émet un avis défavorable à cette réduction du service public de proximité. Il souhaite qu'à minima une permanence hebdomadaire soit mise en place dans une « maison de service public » qui reste à définir.

5-Mise à disposition de la licence IV

Le commerce Multi Services situé 2 rue du Moulin à Villemoisan a changé d'exploitante.

Mme BRETAULT Carole, nouvelle propriétaire du commerce, qui va désormais s'appeler « Aux P'tits ruisseaux », a émis la demande d'utiliser la licence IV de débit de boissons appartenant à la commune.

Mr le Maire propose au conseil municipal de :

-mettre à disposition gracieusement à Mme BRETAULT Carole la licence IV de la commune pour une durée de 5 ans reconduite tacitement d'année en d'année sauf dénonciation de cet accord par l'une des parties deux mois avant la date de fin de convention. Cette mise à disposition prendrait effet au 12/10/2015.

Le conseil émet un avis favorable à l'unanimité.

6-Tarifs salles 2016

Suite à la proposition de la commission municipale « salles », le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs de location des salles de l'Auxence suivants à compter du 1^{er} janvier 2016 :

	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	été	hiver	été	hivers
<u>PETITE SALLE</u> (95 personnes)			-	-
vin d'honneur	62,50 €	85,00 €	90,00 €	113,00 €
concours	62,50 €	85,00 €	90,00 €	113,00 €
autres manifestations (repas,...)	125,00 €	147,00 €	166,00 €	188,00 €
forfait chauffage réunion association*	-	4,30 €	-	
<u>GRANDE SALLE</u> (145 personnes)				
vin d'honneur	62,50 €	85,00 €	90,00 €	113,00 €
concours	62,50 €	85,00 €	90,00 €	113,00 €
autres manifestations (repas,...)	163,00 €	184,00 €	215,00 €	240,00 €
forfait chauffage réunion*		4,30 €		
<u>GRANDE SALLE + 1/2 PETITE SALLE</u>				
autres manifestations	212,00 €	247,00 €	280,00 €	315,00 €
<u>DEUX SALLES</u>				
autres manifestations	248,00 €	293,00 €	330,00 €	375,00 €
<u>SALLE(S) – Tarifs « Associations communales »</u> pour des manifestations <u>à but lucratif</u>	50,00 €	50,00 € + forfait chauffage : 4,30€	/	/

*Tarifs hiver du 1^{er} octobre au 31 mars inclus,

- forfait chauffage réunion association du 1^{er} octobre au 31 mars inclus,
- tarif hiver optionnel en période d'été.

CAUTION : 300,00 Euros : la réservation sera effective à la réception du chèque de caution et du chèque de règlement de la location.

Les tarifs de location de la grande salle + la 1/2 petite salle sont appliqués seulement pour les locations faites par des particuliers.

Les associations qui louent la grande salle bénéficient de la gratuité de la 1/2 petite salle.

TARIFS 2016 du MATERIEL (en dehors de la salle de l'Auxence) :

Table : 3,20€ - Banc : 1,60€ Chaise : 0,80€.

Le règlement d'utilisation des salles devra être revu par la commission « salles » pour lui apporter les modifications nécessaires.

7- Délibération sur la fusion des communautés de communes « Ouest Anjou » et « de la Région du Lion d'Angers » au 01/01/2016

Par arrêté en date du 14 septembre 2015, Monsieur le Préfet actait la volonté des CC de la Région du Lion d'Angers et d'Ouest Anjou de fusionner au 1^{er} janvier 2016. Cet arrêté établit un projet de périmètre de fusion.

Il convient à chacune des communes concernées d'exprimer son avis sur ce projet.

Pour cela, un rapport explicatif, un projet de statut de l'éventuelle future communauté de communes, une étude d'impacts fiscaux et la composition du futur conseil communautaire ont été transmises à chacun des conseillers municipaux.

Ces documents auxquels il faut ajouter les nombreuses réunions de concertation, de présentation et d'explication au niveau de la Communauté de communes et des commissions ad hoc permettent aux membres du conseil municipal de se prononcer en toute connaissance de cause.

Le Conseil municipal :

- approuve à l'**unanimité** le projet de périmètre, la catégorie, le projet de statuts et la composition du conseil communautaire du nouvel EPCI tel qu'acté dans l'arrêté de Monsieur le Préfet.

- approuve à l'**unanimité** le nombre total de sièges de l'organe délibérant du nouvel EPCI ainsi que celui attribué à chaque commune membre qui se décompose de la façon ci-dessous :

LE LION D ANGERS	3 888	6
LE LOUROUX BECONNAIS	2 953	4
BECON LES GRANITS	2 714	4
VERN D ANJOU	2 311	3
LA POUEZE	1 883	3
GREZ-NEUVILLE	1 474	2
THORIGNE D ANJOU	1 172	1
ST-AUGUSTIN DES BOIS	1 121	1
SCEAUX D ANJOU	1 117	1
LA CORNUAILLE	1 033	1
BRAIN SUR LONGUENEE	978	1
PRUILLE	693	1
MONTREUIL-SUR-MAINE	685	1
VILLEMOISAN	631	1
GENE	458	1
ANDIGNE	380	1
ST-SIGISMOND	365	1
CHAMBELLAY	346	1
LA JAILLE-YVON	306	1
CHAMPTEUSSE SUR BACONNE	229	1
CHENILLE-CHANGE	144	1
TOTAL	24 881	37

8-Etudes de devis

Achat Tables-chariot

Le conseil a validé à l'unanimité les dépenses suivantes auprès de la société Comat et Valco (MONTAGNAC-34) :

- Quinze tables sur un chariot pour un montant de 1 801.98 € ttc à installer dans les salles de l'Auxence.
- Une vitrine pour affichage près de l'école et un range vélo pour un montant de 315.84 € ttc.

Panneaux de voirie

Le conseil municipal valide l'acquisition de panneaux de signalisation auprès de la société Nadia pour un montant maximum de 780 € TTC.

Balayage trottoirs des rues de la Commanderie et du Prieuré

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'A.S.D.I.E.S. de Segré pour le balayage et l'enlèvement du surplus de gravillon sur les trottoirs des rues de la Commanderie et du Prieuré d'un montant maximum de 375,00 € T.T.C..

Projet de plantation :

*****d'une haie**

Le club Nature a un projet de planter une haie (150 m) dans le champ du Moulin pour faire un sentier. Il existe un programme de plantation de haies bocagères au niveau de la Communauté de communes et l'Association EDEN, avec une subvention de 50% par le Conseil Départemental, à condition qu'il y ait un programme de plantation au minimum de 1 km sur l'ensemble du territoire communautaire.

*****d'arbres fruitiers**

Pour compléter la plantation de la haie, il est prévu d'y ajouter 16 fruitiers. Les bénévoles et le club nature se chargeraient de réaliser l'ensemble des travaux, préparation du sol, plantation et paillage.

(pommiers/poiriers), le coût s'élève à 584.32€ TTC.

Le conseil municipal décide que ces 2 projets de plantation (haies et arbres fruitiers) soient étudiés en commission pour ensuite être soumis pour décision au prochain conseil municipal.

9-Comptes rendus de commissions

a) Voirie

Chemin de la Guiterie :

La buse est écrasée dans l'entrée du champ. Elle devra être renforcée.

L'eau est très présente à certains endroits sur le chemin, du fait de sources.

b) Devis pour aménagement talus cimetière près du columbarium

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité au devis de l'entreprise SECHER (Ingrandes Sur Loire) concernant l'aménagement du talus du cimetière près du columbarium pour un montant total de 239.50€ TTC.

c) Commission Embellissement

Elle s'est réunie afin d'organiser la remise des prix du concours des jardins et maisons fleuries prévue le samedi 24/10/2015.

d) Aménagement de la rue des Templiers

Afin de pouvoir effectuer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental, la commission voirie va devoir rencontrer l'ATD du Lion d'Angers pour exposer les modifications souhaitées à apporter au plan d'aménagement.

10-Questions diverses

Bois de chauffage

Le bois issu de la coupe de plusieurs arbres communaux, a été vendu au prix de 50€ le stère.

Devis SIAEP Loire Béconnais

Le SIAEP insiste pour que le remplacement du compteur d'eau au stade soit effectué. Le coût s'élève à 1 164.79 € TTC (devis du 9/04/2015). Décision reportée à un prochain conseil municipal.

La Chancelière

Une estimation de France Domaine a été reçue durant l'été et a été transmise à la Direction Ingénierie Accompagnement des Territoires au Conseil Départemental de Maine et Loire. La commune étant sans nouvelle, Mr le Maire a envoyé un mail le 07/10/2015 au service concerné du conseil départemental.

Secrétariat de mairie

En raison des congés, Mr le Maire informe le Conseil Municipal que le secrétariat de mairie va devoir être fermé le mardi 27/10/2015.

Dépôt d'ordures ménagères

Plusieurs dépôts sauvages d'ordures ménagères ont été retrouvés le lundi 7/10/2015. Des avertissements ou amendes (50€) vont être transmis aux personnes concernées.

Démission conseiller municipal

Mme Josianne BESSONNET a transmis par mail le 28/09/2015 sa démission du conseil municipal.

Collecte de textiles

Une collecte de textiles, organisée par le SYCTOM, va se dérouler du 21 au 29/11/2015.

Site internet

Faute de temps, le site n'a pas été mis à jour.

Prochain Conseil

Le lundi 16/11/2015.

Fin de séance : 23 heures 50.

La secrétaire de séance

Le Maire

Géraldine PIROIS

Michel BELOUIN